



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail- Justice- Solidarité

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DES EAUX ET FORETS

**ATELIER NATIONAL DE CONCERTATION SUR LA POLITIQUE
AGRICOLE DE L'ESPACE CEDEAO (ECOWAP)**

RAPPORT DE L'ATELIER

Conakry, le 3 décembre 2004

I- Introduction

L'atelier national de concertation sur la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP) s'est tenu à Conakry, au Palais du Peuple, dans la salle du 28 septembre, les 1er, 2 et 3 Décembre 2004.

II- Participants

L'atelier, au titre de la participation a enregistré la présence de 135 personnes sur 160 invités, représentant le secteur public, les organisations de producteurs, les opérateurs économiques, les organisations de la société civile, les ONG, aux niveaux central et régional.¹

III- Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture présidée par son Excellence, Monsieur Cheik Abdel Kader SANGARE, Ministre de l'Environnement, Représentant Son Excellence Monsieur Jean Paul SARR, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux et Forêts, a été rehaussée par la présence des personnalités ci-après :

- Son Excellence Monsieur le Président du Conseil Economique et Social
- Son Excellence Monsieur le Ministre du Plan
- Monsieur le 1er Vice-Président de la Chambre Nationale d'Agriculture
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux et Forêts.
- Monsieur le Chef de Cabinet du Ministère de la Coopération
- Monsieur le Chef de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux et Forêts.

L'atelier national a débuté par la présentation de la physionomie de la salle ainsi que de l'agenda de travail par Monsieur Abdoul Salam TOURE, Directeur Général du Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole (BCEPA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux et Forêts.

Deux interventions ont marqué la cérémonie d'ouverture : celle du Représentant de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la CEDEAO, suivie du discours d'ouverture de son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement.

Monsieur Salifou TRAORE, Chargé de Programme Principal Agriculture à la CEDEAO a, au nom de Monsieur le Secrétaire Exécutif de cette organisation, commencé par présenter sa gratitude au Président de la République de Guinée, Son Excellence le Général Lansana CONTE, à son Gouvernement et au Peuple Guinéen tout entier, pour avoir bien voulu organiser cette rencontre et mis toutes les facilités à la disposition de l'atelier pour assurer son succès.

Il a ensuite situé l'importance de l'agriculture dans l'économie de l'espace CEDEAO, les motifs de l'élaboration d'une politique agricole à l'échelle de notre sous-région ainsi que le processus qui s'y rattache, avant de décliner sur les objectifs des ateliers nationaux qui sont :

¹ Voir liste des participants en annexe

- Procéder à une analyse approfondie du Document de Référence par les propositions / amendements aux fins de son enrichissement ;
- Apprécier / clarifier les enjeux tels que définis ainsi que les questions clés et enfin les scénarios proposés à la construction d'une intégration régionale centrée sur le secteur agricole ;
- Dégager au terme des travaux, une position par catégorie d'acteurs au regard de leurs centres d'intérêt et préoccupations, et enfin une position consensuelle nationale.

Il a terminé son propos en invitant les participants à contribuer activement aux discussions, toutes choses devant permettre de déboucher sur une position guinéenne consensuelle autour du document de référence soumis à l'appréciation de l'atelier.

Dans son discours d'ouverture, Son excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement a rappelé que cet atelier est l'une des étapes importantes d'un processus qui tire ses origines du traité révisé de la CEDEAO adopté le 24 juillet 1993 en son article 25.2 (h), qui stipule que les Etats membres de cette organisation s'engagent à tout mettre en œuvre pour l'adoption et la mise en œuvre d'une politique agricole commune.

Evoquant le caractère participatif conféré à ce processus, le Ministre rappellera également l'objectif de cet atelier qui vise à recueillir, de la part des participants, les propositions d'amendement du document de référence, notamment sur :

- Le diagnostic régional
- Les défis, opportunités, enjeux et objectifs
- Les questions-clés et
- Les scénarios formulés pour l'agriculture ouest africaine à l'horizon 2020.

Avant de déclarer ouverts les travaux de l'atelier, il a réitéré la très forte attente du Gouvernement, quant à l'amélioration qui sera ainsi apportée à ce document grâce à la qualité de la participation des acteurs.

A la suite de ces deux discours, les travaux ont repris en plénière par la mise en place du bureau de la plénière, composé ainsi qu'il suit :

Président : Monsieur Bissiriou DIALLO, Président de la commission promotion rurale et environnement au conseil Economique et Social

1er Vice-Président : El Hadj Nouhou CISSE, 3ème Vice-Président de la Chambre Nationale d'Agriculture

2ème Vice-Président : Monsieur Kozo ZOUMANIGUI, Directeur Général de la Compagnie Guinéenne de Coton (CGC)

Rapporteur Général : Monsieur Abdoul Salam TOURE, Directeur Général du Bureau Central des Etudes et de la Planification Agricole (BCEPA) du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Eaux et Forêts.

IV- Déroulement de l'atelier

Les travaux se sont déroulés en plénières et en travaux de groupes :

1. Les travaux en plénière ont consisté en la présentation et des échanges sur le document de référence, la restitution des travaux de groupes, les discussions et l'adoption du rapport de l'atelier qui définit la position de la Guinée sur le scénario souhaité pour l'agriculture ouest africaine à l'horizon 2020.

La présentation du document de référence sur PowerPoint a porté sur :

- Les éléments de diagnostic
- Les enjeux
- Les questions clés et
- Les scénarii.

Cette présentation a été suivie de questions d'éclaircissement qui ont porté entre autres sur :

- Les liens entre l'ECOWAP et le programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD, le Programme régional de sécurité alimentaire, les objectifs du millénaire et les politiques et programmes des autres organisations intergouvernementales de la sous-région (UEMOA, CILSS, Mano River Union, Autorité du bassin du Niger , etc.)
- L'impact des conflits sur l'ECOWAP
- La nuance entre exode rural et exode agricole.

Des réponses appropriées ont été apportées à toutes ces questions par le représentant de la CEDEAO

2. Les travaux de groupes ont proposé des amendements au document de référence et défini les positions des groupes d'acteurs (secteur public, organisations de producteurs, opérateurs économiques et acteurs commerciaux, organisations de la société civile et ONG) sur les scénarii proposés.

V- Résultats des travaux

En se fondant sur leurs termes de références, les groupes de travail ont fait un examen systématique du document de référence sur la politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP).

Suite à cet examen, l'Atelier fait les observations et recommandations ci-après.

A- Observations d'ordre général :

Dans l'ensemble, l'atelier apprécie la qualité du document de référence et sa richesse dans la collecte et l'analyse des données des différents pays de la sous région. Cependant, le résumé exécutif devrait être plus fidèle au document de référence.

Dans un contexte marqué par les négociations commerciales au sein de l'OMC, les Accords de Partenariat Economique (APE), l'adoption d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) de la CEDEAO, ce document représente un outil pour un meilleur positionnement de la CEDEAO dans le cadre de ces négociations.

L'atelier note cependant la part disproportionnée accordée dans le document aux questions commerciales et d'échanges au détriment des questions d'amont que sont la production, la transformation, la conservation, etc.

L'atelier recommande par conséquent de mieux prendre en compte dans la préparation de l'ECOWAP ces dimensions.

B- Observations d'ordre spécifique

1. Sur le diagnostic

Tout en appréciant la qualité du diagnostic posé sur l'agriculture ouest africaine, l'Atelier propose les amendements ci-après :

- La prise en compte de manière plus approfondie des secteurs de la pêche, de l'élevage et de la foresterie ;
- L'exploitation par le secrétariat technique de la formulation de l'ECOWAP du rapport sur le diagnostic sur la Sécurité alimentaire élaboré dans le cadre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire ;
- La prise en compte de la dimension genre, et d'autres couches vulnérables, notamment les jeunes ;
- La prise en compte des conflits et de leurs conséquences pour les pays à la fois terre d'accueil mais également victimes (cas de la Guinée) ;
- Le rajout des contraintes ci-après: les conflits entre agriculteurs et éleveurs au niveau national et sous régional ; le manque de cadre de concertation et d'échange d'expérience entre les organisations professionnelles agricoles ; l'insuffisante professionnalisation des producteurs ainsi que de leur capacité de maîtrise des techniques et technologies ; l'insuffisante sensibilisation sur les IST/SIDA comme problèmes plus de développement aujourd'hui qu'uniquement de santé ; le faible niveau d'aménagement hydro agricole ; la problématique récurrente du financement de l'agriculture.

2. Sur les enjeux, défis, opportunités et objectifs d'une politique agricole de la CEDEAO

L'atelier note que si l'enjeu de l'intégration régionale face au processus de globalisation, de mondialisation des économies est indéniable, il est en rapport avec un défi important : celui de faire passer l'agriculture ouest africaine d'une agriculture de subsistance, à une agriculture de marché. Il s'agit en d'autres termes de rendre cette agriculture compétitive à travers d'abord le développement de la production et de la transformation par un secteur privé dynamique.

Face à ce défi, l'atelier recommande que l'ECOWAP prenne en compte les questions de développement de la production, de transformation dans un environnement réglementaire, législatif, financier propice à la promotion du secteur privé, locomotive de ce développement du secteur agricole.

Un autre enjeu est de traduire concrètement la priorité politique accordée au secteur agricole comme moteur de la croissance de nos économies. Cet enjeu est en rapport avec un défi non moins important : celui d'allocations de ressources financières conséquentes au secteur agricole.

Au regard de cet enjeu et de ce défi, l'Atelier recommande la mise en place de mécanismes appropriés d'allocations accrue de ressources financières au secteur agricole

En plus de ces questions et au titre des opportunités, l'atelier recommande la valorisation des bassins fluviaux et les côtes maritimes communs à plusieurs pays en tant qu'opportunité d'investissement à mettre en œuvre dans les programmes régionaux de développement.

Quant aux objectifs de l'ECOWAP, l'atelier retient la formulation de l'objectif global et propose de reformuler le deuxième objectif spécifique comme suit : « *Réduire la dépendance vis-à-vis des importations en accordant la priorité aux productions alimentaires et à leur transformation agro-alimentaire* »

3. Sur les questions clefs

L'atelier note que si la pertinence des problèmes abordés dans ces questions ne se pose pas, leur formulation cependant pose problème, car les éléments de réponse à leur apporter, envoi à un choix entre les alternatives proposées : exodes agricole et rural, développement agricole sur un modèle d'exploitation familiale ou de développement d'entreprises de production agro-industrielles, etc.

L'atelier relève que sur chaque question-clé, la plupart de ces alternatives ne sont pas exclusives l'une de l'autre, mais plutôt complémentaires. Ceci concerne notamment les questions 2 à 5.

Ceci vaut aussi pour la question 1, même si pour celle-ci il s'agit de penser aux mesures d'attraction vers le milieu rural pour inverser la tendance.

En définitive, l'atelier note que les questions clés telles que posées ne sauraient donner lieu à des réponses tranchées mais peuvent nourrir la réflexion pour le choix de modèle (s) de développement agricole ainsi que du rythme à lui imprimer.

4. Sur les scénarii

L'Atelier sur la base des avantages et des inconvénients des scénarii 1 et 4 porte son choix sur le scénario 4 à savoir une **agriculture fortement intégrée avec une protection différenciée** selon les produits et les filières.

Il recommande cependant, que comme pour les négociations commerciales, l'adoption et surtout la mise en œuvre de ce scénario, soient précédées d'études d'impact sérieuses aussi bien au niveau national que sous-régional.

Enfin et en raison de leur importance, l'atelier recommande l'accélération des multiples chantiers/thèmes mentionnés dans le document exécutif, qui font l'objet de consensus déjà très forts entre les pays et appelés à être directement développés dans le document de politique agricole de la CEDEAO.

Fait à Conakry, le 3 Décembre 2004

L'atelier